

Abdelmalek Sellal insatisfait de la gestion de l'eau à Constantine

Dossier de la rédaction de H2o
February 2012

Si pour la société Akbar de Barcelone, chargée de la gestion d'égout de l'eau dans la wilaya d'Oran, des résultats probants ont été enregistrés, ce n'est pas le cas pour la Société des Eaux de Marseille - SEM, chargée de la gestion d'égout de l'eau dans la wilaya de Constantine. Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, en visite d'inspection dans la wilaya, a relevé plusieurs insuffisances devant les responsables de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine - SEACO. Plusieurs griefs ont été formulés à l'encontre de la société, particulièrement des retards dans la concrétisation des objectifs tracés pour la durée du contrat, dont le service continu et l'assainissement, la réduction des fuites et la réalisation d'une école de formation. À l'issue de la présentation du bilan de Seaco, conclue en 2008 entre l'Algérienne des Eaux (ADE), l'Office national de l'assainissement (ONA) et la SEM, Monsieur Sellal n'a pas mâché ses mots devant les cadres de l'entreprise. Tout en insistant sur l'urgence d'entamer le projet de l'école de formation, le ministre a jugé que les objectifs tracés n'ont pas été atteints, à moins de deux ans de la fin du contrat. "Au moment où Akbar s'apprête à assurer le service continu à Oran, ici, à Constantine, les résultats évoluent en dents de scie et plusieurs projets sont en retard", a-t-il fait remarquer. S'agissant de l'école de formation, le ministre a invité les responsables de la société à appliquer la loi et passer les marchés en recourant au gré au cas où les appels d'offres s'avéraient infructueux. Le ministre a, en outre, annoncé la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration qui sera désigné prochainement par l'ADE.

Pour rappel, le contrat de gestion des eaux de la capitale de l'Est, pour une durée de 5 ans et demi, a été remporté en 2008 par la SEM, pour un montant de 27,8 millions d'euros. Il s'agit d'un contrat de management dans lequel la SEM apporte son savoir-faire à la SEACO.

Ces retards ne constituent pas une première, le ministre a rappelé le cas de la société allemande Gelszen-Wasser, qui n'ayant pu honorer ses engagements avait contraint l'ADE à rompre le contrat pour en confier la gestion à une compétence algérienne.

Smaïl Boughazi, La Tribune (Alger) - AllAfrica 01-02-2012